

Pietro Perrino Secrétaire général

PAR COURRIEL

Montréal, le 27 septembre 2019

Objet : Votre demande de précision concernant la demande d'accès à l'information / N/D 032 142 000 / 2019-2020_025

En réponse à votre demande de précision concernant les vols de produits à la SQDC, nous sommes en mesure de vous fournir les informations suivantes :

- Les produits de la SQDC n'étant pas, dans les succursales, directement accessibles à la clientèle, nous constatons qu'il y a peu d'enjeu de vol à l'étalage comme dans d'autres commerces au détail. Nous vous rappelons que la SQDC a réalisé des ventes dépassant les 100 millions de dollars depuis sa création. Il faut donc mettre la valeur des vols, soit 1486,70\$, en perspective.
- Pour la SQDC, une personne qui quitte une succursale sans avoir acquitté le coût de la marchandise, a commis un vol. Conséquemment, nous ne distinguons pas les vols des tentatives de vols dans nos registres.
- Par ailleurs, nous pouvons vous indiquer que parmi les 9 événements mentionnés dans notre réponse précédente, 3 personnes ont été identifiées et ont remboursé le montant des produits volés. Ainsi, une somme de 179,30 \$ a été récupérée.

Recevez, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Responsable de l'accès à l'information,

PP/nv